

# Le niveau des examens externes fait de nouveau polémique

## La fureur des profs

**Q** u'on arrête de prendre nos élèves pour les abrutis qu'ils ne sont pas."

Le témoignage d'Aurore Bocart, publié en page 48, témoigne à lui seul de la fureur de nombreux enseignants déçus d'avoir dû faire passer, jeudi dernier, à leurs élèves une évaluation externe – le CE1D de français – dont ils jugent le niveau médiocre.

Mais le niveau des évaluations externes baisse-t-il réellement ? De nombreux témoignages, pas tous unanimes

cependant, tendent à le faire croire. Les résultats mitigés des élèves ne peuvent cependant les confirmer (même si des échos affirment que la réussite des élèves sera très élevée cette année). Depuis 2013, les résultats du CE1D ont en effet plutôt tendance à baisser (voire infographie).

Ces polémiques soulèvent de nombreuses questions. Quelle est la légitimité de telles épreuves ? Favorisent-elles vraiment la justice sociale ? Doivent-elles faire la part belle aux savoir-faire ou aux savoirs théoriques ? Témoignent-elles d'un manque d'ambition ou même de considération ? Ces questions, soumises elles aussi à des appréciations diverses, sont au cœur du Pacte pour un enseignement d'excellence qui pourrait faire évoluer les évaluations externes.

BdO

- Certains jugent le niveau de l'épreuve externe de français en fin de deuxième secondaire médiocre.

- De nombreux profs se plaignent de la baisse de niveau de l'enseignement.

- L'administration se justifie et rappelle le sens qu'elle donne aux épreuves externes.

### Pourquoi ces examens ?

**Regards.** De manière générale, le but premier des évaluations externes qui sont imposées à tous les élèves de la Communauté française à un âge donné (voir ci contre), est de vérifier, de la manière la plus objective possible, si tous ces élèves ont acquis les compétences minimales exigées par la loi, et inscrites dans les référentiels.

**Ajustements.** "Ces tests vont donc permettre au politique, aux services de pilotage de l'enseignement, aux services de l'inspection, mais aussi aux écoles elles-mêmes, d'ajuster l'enseignement en fonction des réussites ou des lacunes observées", explique Didier Nyssen, inspecteur de français et président du groupe de travail qui prépare les épreuves externes en la matière.

### Qui écrit le CE1D ?

**Groupes.** Les épreuves du CE1D sont écrites chacune séparément par un groupe de douze personnes désignées pour plusieurs années et dont la constitution a été fixée dans un décret datant du 2 juin 2006.

**Diversité.** Parmi ces 12 personnes, on retrouve 4 enseignants issus des différents réseaux et choisis par leur pouvoir organisateur en fonction de leur expérience de terrain. On retrouve également 4 conseillers pédagogiques issus également des différents réseaux. Quatre personnes travaillant au service général de l'inspection et à l'administration générale complètent ce panel qui est construit à l'identique quelle que soit la matière concernée.

### Comment le prépare-t-on ?

**Tests.** Les groupes de travail qui confectionnent les questionnaires se réunissent entre 10 et 12 fois par an. "Nous préparons une banque de questions que nous soumettons, début octobre, à des élèves de troisième secondaire qui ont donc réussi l'épreuve du CE1D quelques mois plus tôt, explique Didier Nyssen. En fonction des retours, nous retravaillons les questions qui ont été mal comprises, qui sont encore ambiguës ou qui ont posé trop de difficultés de compréhension. En décembre, l'examen qui se déroulera au mois de juin est validé et mis sous scellés. Nous travaillons à un bon rythme. Pour le français, nous avons déjà choisi le texte de l'épreuve qui se déroulera en juin 2018."

## Sur quelles bases ?

**Acquis minimaux.** L'objectif de ces épreuves est donc d'analyser si les élèves ont acquis les compétences minimales, indispensables pour poursuivre leur cursus. *"Et pas les compétences maximales, souligne Didier Nyssen. Nous n'évaluons donc pas les pratiques qui se font en classe, ou les programmes des enseignants, mais bien les acquis minimaux. Je pense que le malentendu vient de là. Nous nous réjouissons que des profs poussent leurs élèves plus loin".*

**Compétences.** Le CE1D évalue donc des compétences plus que des savoirs. *"Et cela, car nous évaluons ce qui permettra à l'élève d'apprendre à apprendre. Quand on sait que dans notre monde la connaissance double tous les sept ans, cette approche est essentielle."*

## Le niveau qu'il vise est-il trop faible ?

**Subjectivité.** Tout est une question d'appréciation, explique Didier Nyssen. Alors que beaucoup dénoncent le faible niveau visé par le CE1D de français, il rappelle que plus d'un élève sur 5 le rate. *"Il n'est donc pas bradé."*

**Philosophie.** *"Mais je pense que le problème essentiel est que beaucoup n'ont pas compris sa philosophie, qui est celle d'évaluer les acquis minimaux, ce qui n'empêche nullement que les profs puissent aller au-delà avec leurs élèves. N'oublions pas non plus que si certains critiquent la faiblesse des compétences à acquérir à la fin de la seconde, celles-ci ne sont pas une ligne d'arrivée, mais une étape avant les compétences à acquérir à la fin de la rhéto."*

# Le Pacte va faire évoluer les épreuves externes

Ce qui se cache derrière les polémiques autour du niveau proposé par les évaluations externes est un vieux débat qui oppose, pour résumer, les tenants de l'approche par compétences, et les tenants de la transmission des savoirs. Faut-il, en d'autres mots, privilégier l'enseignement des savoirs en tant que tels, ou au contraire des compétences, c'est-à-dire des savoir-faire que sont, par exemple, l'analyse comparée de documents, ou la faculté de synthétiser un texte ?

Depuis le Décret mission de 1997, la Communauté française a choisi son camp : celui des compétences. Exit donc l'enseignement ex cathedra de l'histoire de la Belgique par exemple. Puissent surtout les élèves *"critiquer des sources"*, *"élaborer une problématique de recherche"*, ou *"mener à bien une stratégie de communication d'un savoir historique"*.

Mais voilà, comme toujours dans l'enseignement, le vent tourne, et l'heure n'est plus au *"tout aux compétences"*. Le Pacte pour un enseignement d'excellence actuellement en cours d'élaboration entend rééquilibrer les choses et remettre en avant l'enseignement de savoirs théoriques, sans pour autant exclure les compétences.

Cette évolution, une fois actée, ne pourra qu'influencer la teneur des évaluations externes qui font aujourd'hui la part belle aux compétences, précise-t-on au cabinet de la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns (CDH).

Par ailleurs, le même Pacte dit souhaiter faire évoluer la composition des groupes de travail qui rédigent les référentiels, et qui devront rédiger les évaluations, afin d'y assurer une diversité de pensées qui n'y serait pas optimale.

**BdO**

## Repères

### Les évaluations externes

**Communes.** Les évaluations externes sont au nombre de trois en Communauté française. Ces épreuves sont identiques pour l'ensemble des élèves et les évaluent donc sur la base d'un même questionnaire.

**Le CEB.** Le certificat d'études de base qui se tient jusqu'à aujourd'hui est une épreuve obligatoire pour tous les élèves de 6<sup>e</sup> primaire ainsi que pour les enfants arrivés en première année du secondaire sans l'avoir obtenu. Les épreuves portent sur le français, les maths et l'éveil. Les élèves doivent obtenir la note de 50 % dans chacune des matières. En 2015, 93,11 % des élèves l'avaient réussi.

**Le CE1D.** Le certificat d'études du premier degré clôture la deuxième année du secondaire. Il est obligatoire également. Les matières testées sont le français, les maths, les sciences et les langues modernes. L'élève doit obtenir au moins 50 % dans chacune des matières. Il se clôture ce mardi avec l'épreuve de sciences.

**Le CESS.** Le certificat d'enseignement secondaire supérieur qui se tenait la semaine dernière clôture la rhéto. Il porte sur l'histoire et le français. L'élève doit obtenir 50 %. Ses résultats sont intégrés à sa moyenne pour la discipline concernée.

# Le taux de réussite d'une épreuve ne témoigne pas de sa facilité

Chaque année, inexorablement, le niveau des épreuves externes anime les débats. D'ordinaire cependant, les discussions se concentrent plutôt sur le CEB dont le taux de réussite dépasse les 90%.

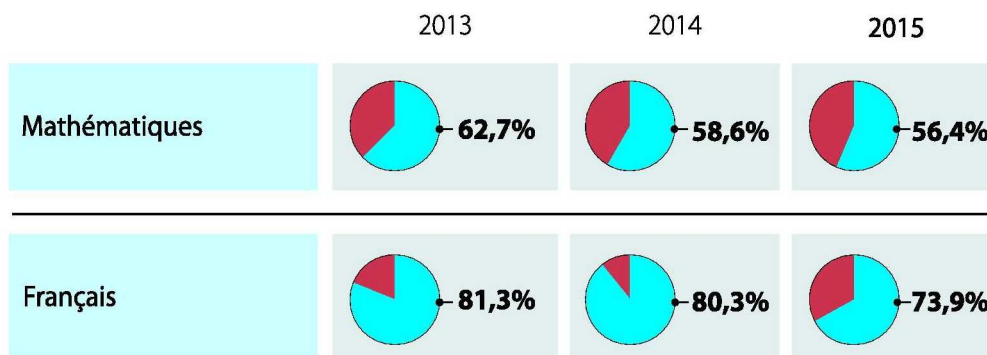
En réalité, le taux de réussite ne témoigne pas de la facilité d'une épreuve. Il convient de prendre en compte d'autres données. Ainsi, les élèves qui présentent le CEB en fin de 6<sup>e</sup> primaire ont déjà fait l'objet d'une sévère sélection, puisqu'il faut compter une moyenne de 10 000 redoublements en primaire. De ce fait, si le taux d'obtention du CEB était calculé sur le nombre

d'élèves entrés en première primaire six ans plus tôt, la représentation des exigences demandées au CEB serait différente.

De même, le fait que beaucoup d'élèves réussissent le CEB, alors que de nombreux échouent en math deux ans plus tard, ne veut pas spécialement dire que le niveau du CEB – qui correspond aux compétences définies pour la fin du primaire, est trop facile. Une analyse plus précise montre que cela témoigne surtout d'un saut d'exigence très important entre les deux épreuves.

**BdO**

## Le taux de réussite au CE1D baisse d'année en année



Source : FWB

IPM Graphics

## Les épreuves externes divisent

■ Divisés, les spécialistes sont d'accord sur un point : ces examens sont stressants.

Conçues et gérées par des personnes externes aux établissements scolaires, les épreuves externes interrogent les élèves sur la base d'un test identique. L'épreuve a pour objectif de vérifier l'acquisition de compétences minimales que l'ensemble des élèves devrait acquérir.

### Un outil d'évaluation

"De mémoire, je ne connais pas de pays qui

n'aurait pas d'évaluations externes!". Marc Romainville, responsable du service de pédagogie universitaire à l'Université de Namur, juge "indispensables" les épreuves externes, qu'elles soient certificatives ou pas. "En évaluant tous les élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur la base d'un même test, cela permet aux écoles qui reçoivent les résultats de leurs élèves de s'évaluer. De déterminer s'il y a un problème, et dans quelle branche. Au contraire, elles peuvent permettre de relever les points positifs", explique-t-il.

Ces épreuves permettraient donc, avant tout, "de recadrer le tir" en cas d'éventuels manquements dans des matières et de se situer par rapport

aux objectifs fixés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Marc Romainville souligne également l'utilité du test comme évaluation pour les enseignants. "C'est un outil qu'ils apprécient particulièrement. Avoir un test précis avec des questions précises leur permet d'avoir les idées claires sur l'enseignement à avoir".

François Ska, directeur du Collège Roi Baudouin à Schaerbeek, soutient ce point de vue. Il souligne toutefois que la variabilité de la difficulté des tests ne permet pas une comparaison optimale. "L'examen de français du CE1D était ridiculement facile tandis que celui de mathématique était moins. Les examens externes n'ont jamais le même niveau de difficulté. On le remarque surtout pour le CEB".

De plus, les clefs données aux professeurs pour corriger les tests ne seraient pas cohérentes. "Par exemple,

*pour le CESS, la consigne stipule que l'élève a un espace imparti pour donner sa réponse. Dans les fiches d'évaluations données aux professeurs, il n'est mentionné nulle part que l'élève doit être sanctionné s'il répond au delà ou en deçà de l'espace prévu. Les normes données ne correspondent tout simplement pas aux exigences".*

#### **Un test équitable?**

Pour le pédagogue namurois, les épreuves externes seraient favorables aux élèves. Évalués sur la base d'un même test par un personnel externe à leur établissement, la note serait selon lui, "plus neutre".

Un argument que réfute totalement le directeur du collège pour qui de telles évaluations ne peuvent, en pratique, être équitables. "Il est illusoire de croire cela. On ne peut suivre rigoureusement la même cotation.

*En pratique, il reste les délibérations, les conseils de classe, etc."*

***"C'est un outil que les enseignants apprécient particulièrement."***

**MARC ROMAINVILLE**  
Responsable du service de pédagogie universitaire à l'Université de Namur.

***"La Fédération a préféré mettre la priorité sur la sécurité plutôt que sur la pédagogie."***

**FRANÇOIS SKA**  
Directeur du collège Roi Baudouin, à Schaerbeek.

#### **Des épreuves génératrices de stress**

Les deux spécialistes soulèvent tous deux un danger à éviter pour les enseignants: celui d'appliquer le principe du "learning for the test" - "apprendre pour le test", qui consiste à baser les cours donnés tout au long de l'année sur la réussite du test et non sur l'acquisition de compétences.

Marc Romainville insiste d'ailleurs sur le fait qu'il ne faut pas imposer trop d'évaluations externes aux élèves "Elles sont synonymes de pression tant pour les élèves que pour les professeurs. De plus, leur coût est assez élevé. Il ne faudrait pas trop en faire", défend-il.

Le directeur du collège va jusqu'à dire que de tels tests déstabilisent professeurs et élèves. "Cela demande une grande organisation, tant pour les directeurs que pour le personnel. Les nouvelles mesures de sécurité entrées en vigueur cette année et le fait qu'ils s'agissent parfois d'épreuves qualifiantes ajoutent une pression supplémentaire pour l'élève et le professeur. Un élève qui voit son professeur stressé car il attend une directive le sera aussi. La Fédération a préféré mettre la priorité sur la sécurité plutôt que sur la pédagogie".

**L.V.**